

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Fermeture de la clinique de procréation assistée du CHUM
Une fermeture insensée, selon l'APTS**

Longueuil, le 30 juin 2016 – L'APTS se désolé de la fermeture de la clinique de procréation assistée (CPA) du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM). Prévues aujourd'hui, elle entraînera, entre autres, l'abolition de cinq postes d'embryologistes. Considérée comme l'une des cinq meilleures cliniques du genre au Canada, elle fournissait de précieux services pour les couples infertiles. On y a d'ailleurs développé une expertise unique dans le traitement de la clientèle « à risque viral » (VIH, hépatites). C'est également le premier établissement de ce genre à avoir à son service une véritable équipe multidisciplinaire, composée de travailleurs sociaux, psychologues, sexologues et nutritionnistes.

« Fermer une institution comme celle-ci, c'est se déposséder d'une expertise de pointe et priver des patients d'un service exceptionnel et unique en son genre, développés au cours des dernières décennies, indique la responsable politique de l'établissement, Nathalie Chalifoux. Pourtant, cette clinique existait longtemps avant la gratuité de la fécondation in vitro, offerte de 2010 à 2015. Le gouvernement ne peut donc pas justifier sa fermeture en invoquant le retrait de la gratuité depuis l'automne dernier avec l'adoption du projet de loi 20. Il aurait dû maintenir les activités de la CPA. »

La véritable raison de la fermeture de cette clinique se trouve sans doute plus dans la volonté du gouvernement de privatiser en douce le réseau de la santé et des services sociaux. « D'autres établissements québécois possèdent une clinique de fertilité. Toutefois, ils n'ont pas la capacité de répondre à la demande. Résultat : on envoie dorénavant les patients chez OVO ou Procrea, deux cliniques privées qui, jusqu'à tout récemment, réfèrent des patients à la CPA! Celles-ci ont même embauché du personnel qui travaillait auparavant à la clinique du CHUM afin de profiter de leur expertise. C'est vraiment une décision insensée », de conclure la responsable politique.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)